



PLAN D'AFFECTATION CANTONALE N°333 POUR L'HEBERGEMENT PROVISOIRE (EVAM)

COMMUNE D'ECUBLENS

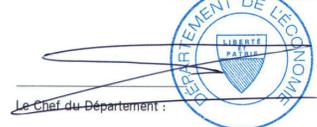
ENQUETE PUBLIQUE



0 25m ECHELLE 1:500

1 Le Département de l'Economie
Lausanne, le : 7 mars 2012

2 Soumis à l'enquête publique à Ecublens
du : 12 MARS 2012 au : 10 AVR. 2012



L'attestent au nom de la Municipalité

Le Syndic : Le Secrétaire :



3 Approuvé par le Département compétent
Lausanne, le : 17 DEC. 2012

La Cheffe du Département :



Mars 2012
11161-PACN°333-500-120312-FP-cr

urbaplan

- LEGENDE**
- périmètre du Plan d'Affectation Cantonale affecté à la zone d'installations publiques
 - aire de constructions
 - aire de verdure
 - liaison de mobilité douce à valoriser (tracé à titre indicatif)
 - liaison de mobilité douce à créer (tracé à titre indicatif)
 - limite du PAC Venoge



Etabli sur la base des données cadastrales du 12 mars 2012
fourni par :
BBHN SA
ingénieurs-géomètres officiels
1020 Renens
Authentifié, le : 7 mars 2012

L'ingénieur géomètre breveté :